



Consommation de substances psychoactives et degré de gravité du crime

Le lien entre toxicomanie et criminalité a été maintes fois établi. Rarement, toutefois, la véritable nature des relations existant entre ces deux phénomènes a été documentée. Les auteurs se sont intéressés à ce sujet, particulièrement sous l'angle de la gravité des crimes commis.

Sun, F., Cousineau, M.-M., Brochu, S. et White, N.D. (2004). Consommation de substances psychoactives et degré de gravité du crime, *Revue canadienne de criminologie et de justice pénale*, (46) 1, Association canadienne de justice pénale : 1 -26

Fondements

Les milieux de recherche en toxicomanie et criminologie ont depuis longtemps établi qu'il existe une relation drogue-crime. Certains chercheurs ont travaillé à préciser ce constat en tentant d'établir la proportion de crimes attribuable à l'alcool et aux drogues. Rarement, toutefois, on s'est attardé aux liens existant entre les substances consommées et la gravité du crime commis. Cette conception de la recherche est un ajout important tant en droit qu'en criminologie pour les nuances qu'elle apporte.

Objectifs et méthodologie

Cette étude vise à saisir les liens existant entre la consommation de substances psychoactives et le degré de gravité du crime, en s'attardant tout spécialement aux types de substances consommées, à l'intensité de la consommation, et à la dépendance ou non du consommateur.

Les travaux ont été effectués à partir d'une banque de données du Service correctionnel du Canada comptant l'information relative à 8 211 détenus masculins condamnés à purger une sentence d'emprisonnement de deux ans et plus pour une variété de crimes. Tous ont répondu au *Questionnaire informatisé sur le mode de vie (QIMV)* lors de leur admission au pénitencier entre 1993 et 1995. L'*Alcohol Dependence Scale (ADS)* et le *Drug Abuse Screening Test (DAST)* ont été utilisés pour rendre compte de la dépendance à l'alcool et aux drogues. La relation entre le degré de gravité du crime et la consommation a été évaluée à partir d'analyses de type ANOVA et du test Scheffe.

Faits saillants

- La moitié des détenus avaient consommé soit de l'alcool (13,4 %), des drogues (13,7 %) ou de l'alcool et des drogues (22,4 %) le jour où le crime a été commis.
- Le degré de gravité des crimes commis par les usagers d'alcool et ceux ayant consommé à la fois de l'alcool et des drogues est significativement plus élevé que pour les consommateurs de drogues seules ou pour les non-consommateurs.
- Les consommateurs d'héroïne et de cocaïne ont commis des crimes moins graves que les autres consommateurs de drogues illicites. À l'inverse, les consommateurs de tranquillisants ont commis des crimes plus graves que les consommateurs des autres principales substances illicites.
- En matière de dépendance, l'étude montre que les non-consommateurs et les abuseurs graves de drogues illicites commettent des crimes plus graves que les dépendants aux drogues de niveau intermédiaire. Dans tous les cas, les dépendants aux drogues seulement commettraient des crimes moins graves que les dépendants à la fois aux drogues et à l'alcool et même que les dépendants à l'alcool uniquement.

Pour en savoir plus

Brochu, S. (1995). *Drogues et criminalité : une relation complexe*. Montréal : Presses de l'Université de Montréal/bruxelle : De Boeck.

Brochu, S., Cousineau, M.-M., Gillet, M., Courmoyer, L.-G., Pernanen, K. et Motiuk, L. (2001b). Les drogues, l'alcool et la criminalité : profil des détenus fédéraux canadiens. *Forum : Recherche sur l'actualité correctionnelle* 13 (3) : 22-26.

Brochu, S., Cousineau, M.M. Sun, F., Pernanen, K., Courmoyer, L.G., Desrosiers, M. (2001). Estimation statistique des liens entre alcool/drogues et crimes chez des détenus fédéraux canadiens. *Revue internationale de criminologie et de police technique et scientifique*, LIV(3), 318-333.

Cousineau, M.-M., Brochu, S., Sun, F. (2003). Calculer la portion des crimes liés à l'alcool et aux drogues : tout un contrat! *L'intervenant*, 19 (3), 4-8.

Pernanen, K., Brochu, S., Cousineau, M.M., Courmoyer, L.G., Sun, F. (2000). Attributable fractions for alcohol and illicit drugs in relation to crime in Canada: Conceptualization, methods and internal consistency of estimates. *Bulletin on Narcotics*, LII (1, 2), 53-67. (Article aussi paru en Arabe, Chinois, Français, Italien, Russe et Espagnol).

Pernanen, K., Cousineau, M.-M., Brochu, S. et Sun, F. (2002). *Proportions des crimes associés à l'alcool et aux drogues au Canada*. Rapport pour le Centre canadien de lutte contre l'alcoolisme et la toxicomanie.

Wolfgang, M.-E., Wiczorek, W.F. and Welte, J.W. (1985). *The National Survey of Crime Severity*. Washington, DC: U.S. Department of Justice, Bureau of Justice Statistics.

RÉFÉRENCE

Fu Sun, agent de recherche, Centre international de criminologie comparée, Université de Montréal, (514) 343-7065, fu.sun@umontreal.ca

Mots clés

Criminalité / substances psychoactives / clientèle judiciaire/ gravité du crime

Financement

Centre canadien de lutte à la toxicomanie

Cet abrégé est produit par le RISQ* et le CIRASST** et résume la recherche citée en rubrique. Il est possible de se procurer la version intégrale de la recherche ou des abrégés supplémentaires en communiquant à nos bureaux.

Cet abrégé a été produit grâce à une subvention du Fonds des initiatives communautaires de la stratégie antidrogue (Santé Canada).

* RISQ : Recherche et intervention sur les substances psychoactives

** CIRASST : Collectif en intervention et recherche sur les aspects sociosanitaires de la toxicomanie

RISQ&CIRASST

950, rue Louvain Est
Montréal (Québec)

H2M 2E8

Téléphone : (514) 385-3490, poste 1133

Télécopieur : (514) 385-4685

risq.cirasst@ssss.gouv.qc.ca

www.cicc.umontreal.ca/risq-cirasst